

Compte rendu Conseil Municipal

L'an deux mil vingt et un, le 04 novembre, le Conseil Municipal de la commune de Pommier de Beaurepaire dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence du Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 14

Date de convocation du Conseil Municipal : 26 octobre 2021

Présents : ARGOUUD Guillaume – BERTORELLO Muriel – BOIS-SOULIER Maud - BULLY Stéphane - COUDERT Bernard – GALAMAND Lilian - GUILLOT Fabien – RIZZI Serge – PASCAL Michel – VACHER Joseph - VANHILLE Laurent.

Absents excusés : MANGE Frédéric donne pouvoir à BULLY Stéphane

Absents: BALLERAND Dimitri- GABILLON Raphaël

Secrétaire de séance : RIZZI Serge

COMMISSION PERSONNEL :

1. Réduction du temps de travail poste agent de service et cantinière Amandine THIVOLLE Délibération n°2021.11.01.

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal la nécessité de modifier la durée hebdomadaire de travail d'un emploi d'agent de service et cantinière non permanent à temps non complet 20 heures hebdomadaires.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des présents :

- **DECIDE** la suppression, à compter du 05 novembre 2021, d'un emploi non permanent à temps non complet (20 heures hebdomadaires) d'agent de service et cantinière,
- **DECIDE** la création, à compter de cette même date, d'un emploi non permanent à temps non complet (8 heures hebdomadaires) d'agent de service et cantinière,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous documents se rapportant à ce dossier.

2. Reconduction CDD Amandine THIVOLLE Délibération n°2021.11.02.

Monsieur le Maire expose à l'assemblée le fonctionnement actuel de la cantine depuis le départ de Madame Odile CHOMAT et de son remplacement par Madame Amandine THIVOLLE.

L'agent en place depuis le 31 aout 2021 (20/35ème) a été recruté en CDD jusqu'au 24 octobre 2021.

Il propose le renouvellement de son contrat à durée déterminée à temps non complet (8 heures hebdomadaires) du 08 novembre 2021 au 17 décembre 2021.

Considérant qu'il est nécessaire d'assurer la continuité du service ;

Le Conseil Municipal ;

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

- **DECIDE** le renouvellement du CDD du 08 novembre 2021 au 17 décembre 2021 à temps non complet (8 heures hebdomadaires).
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous documents se rapportant à ce dossier.

3. Création d'un poste non permanent pour faire face à une vacance temporaire d'emploi Coraline VACHER Délibération n°2021.11.03.

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal qu'à la suite de la réduction du temps de travail d'Amandine THIVOLLE pour le poste « agent de service et cantinière », il convient de créer un deuxième poste.

Il propose de recruter un agent sur le grade Adjoint technique territorial, indice brut 354, indice majoré 340 du 18 au 22 octobre 2021, sur un poste non complet de 20 heures hebdomadaires, pour la formation.

Considérant qu'il est nécessaire d'assurer la continuité du service et de pourvoir à la vacance temporaire du poste par l'embauche d'un agent contractuel ;

Le Conseil Municipal ;

Après en avoir délibéré, 12 voix **POUR** et 2 **ABSTENTIONS** :

- **DECIDE** la création du poste ci-dessus à temps non complet du 18 au 22 octobre 2021.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous documents se rapportant à ce dossier.

4. Réduction du temps de travail poste agent de service et cantinière Coraline VACHER Délibération n°2021.11.04.

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal la nécessité de modifier la durée hebdomadaire de travail d'un emploi d'agent de service et cantinière non permanent à temps non complet 20 heures hebdomadaires.

Après en avoir délibéré, 12 voix **POUR** et 2 **ABSTENTIONS** :

- **DECIDE** la suppression, à compter du 23 octobre 2021, d'un emploi non permanent à temps non complet (20 heures hebdomadaires) d'agent de service et cantinière,
- **DECIDE** la création, à compter de cette même date, d'un emploi non permanent à temps non complet (12 heures hebdomadaires) d'agent de service et cantinière,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous documents se rapportant à ce dossier.

5. Reconduction CDD Coraline VACHER Délibération n°2021.11.05.

Monsieur le Maire expose à l'assemblée le fonctionnement actuel de la cantine depuis le départ de Madame Odile CHOMAT et de son remplacement par Madame Amandine THIVOLLE et Madame Coraline VACHER.

L'agent en place depuis le 18 octobre 2021 (20/35ème) a été recruté en CDD jusqu'au 22 octobre 2021 (formation).

Il propose le renouvellement de son contrat à durée déterminée à temps non complet (12 heures hebdomadaires) du 08 novembre 2021 au 17 décembre 2021.

Considérant qu'il est nécessaire d'assurer la continuité du service ;

Le Conseil Municipal ;

Après en avoir délibéré, 12 voix **POUR** et 2 **ABSTENTIONS**

- **DECIDE** le renouvellement du CDD du 08 novembre 2021 au 17 décembre 2021 à temps non complet (8 heures hebdomadaires).
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous documents se rapportant à ce dossier.

COMMISSION FINANCES :

6. Actualisation budgétaire pour solde du marché de travaux de la salle socioculturelle et sportive Délibération n°2021.11.06.

Monsieur le Maire expose la situation comptable et propose des transferts budgétaires afin de compenser les dépassements générés par les DGD des entreprises pour les travaux de la salle socioculturelle et sportive sur le budget de l'exercice 2021.

COMPTES DEPENSES							Montant
Sens	Section	Chap	Art.	Op	Anal.	Objet	Montant
D	I	20	20	OPFI	HCS	Dépenses imprévues	19273,00
D	I	21	2181	1038	HCS	Installations générales, agencement et aménagement	900,00
D	I	21	21568	1038	HCS	Autre matériel et outillage d'incendie	1050,00
D	I	10	10226	1036	HCS	Taxe d'aménagement	19791,00
Total							41 014,00 €

COMPTES RECETTES							Montant
Sens	Section	Chap	Art.	Op	Anal.	Objet	Montant
R	I	13	1341	OPFI	HCS	D.E.T.R	33588,00
R	I	10	10226	1036	HCS	Taxe d'aménagement	7426,00
Total							41 014,00 €

Le Conseil Municipal ;

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

- **APPROUVE** les transferts budgétaires
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous documents se rapportant à ce dossier.

7. Approbation des attributions de compensation à la commune par la CLECT Délibération n°2021.11.07.

Le Conseil Municipal est appelé à se prononcer sur le rapport du 29 septembre 2021 de la CLECT ci-joint portant évaluation des charges transférées par les votes du conseil communautaire dans sa réunion du 14 décembre 2020.

Le Conseil Municipal ;

Après en avoir délibéré, 1 voix **CONTRE** et 11 **ABSTENTIONS** :

- **DESAPPROUVE** le rapport de la CLECT du 29 septembre 2021 ci-joint portant évaluation des charges transférées par les délibérations du conseil communautaire 2020/281 et 2020/282 du 14 décembre 2020 portant définition de l'intérêt communautaire et restitution des compétences facultatives et fixant comme suit le montant des attributions de compensation des communes qui entreront en vigueur au 1^{er} janvier 2021.
- **MANDATE** Monsieur le Maire pour prendre toute décision nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

8. Coupe affouagère Délibération n°2021.11.08.

Monsieur le Maire cède la parole à Monsieur Guillaume ARGOUD, responsable de la commission qui donne lecture aux membres du Conseil Municipal du règlement d'affouage pour la nouvelle saison 2021-2022.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des présents :

- **APPROUVE** le règlement d'affouage 2021-2022.
- **CHARGE** Monsieur ARGOUD de le mettre en application.

Divers :

Fonctionnement de la bibliothèque

Le réseau écumé n'a aucune personne à proposer en remplacement de Frédérique BECT. Il faut proposer aux bénévoles s'ils sont intéressés, moyennant rétribution, d'occuper le poste.

En cas de réponse négative, il faudra lancer un recrutement ou, éventuellement, se rapprocher d'autres bibliothèques du territoire, pour augmenter à leurs agents d'optimiser par mutualisation temps de travail.

Horaire de clôture de la séance : 20h10

Délibération :

N° 2021-11-01 Réduction du temps de travail poste agent de service et cantinière Amandine THIVOLLE

N° 2021-11-02 Reconduction CDD Amandine THIVOLLE

N° 2021-11-03 Création d'un poste non permanent pour faire face à une vacance temporaire d'emploi Coraline VACHER

N° 2021-11-04 Réduction du temps de travail poste agent de service et cantinière Coraline VACHER

N° 2021-11-05 Reconduction CDD Coraline VACHER

N° 2021-11-06 Actualisation budgétaire pour solde du marché de travaux de la salle socioculturelle et sportive

N° 2021-11-07 Approbation des attributions de compensation à la commune par la CLECT

N° 2021-11-08 Coupe affouagère

Membres du Conseil Municipal

- GABILLON Raphaël

- ARGOUD Guillaume

- GALAMAND Lilian

- BOIS-SOULIER Maud

- BALLERAND Dimitri

- BERTORELLO Muriel

- MANGE Frédéric

- VACHER Joseph

- BULLY Stéphane

- VANHILLE Laurent

- RIZZI Serge

- GUILLOT Fabien

- COUDERT Bernard

